

# Un réseau internet ultrarapide pour 2020

## INTERNET De Croo veut numériser l'économie belge

- ▶ Alexander De Croo est responsable de l'agenda numérique belge.
- ▶ Il a présenté ses priorités au Parlement.
- ▶ Le papier ne sera plus la règle dans les échanges avec l'administration en 2020.

Créer de la croissance, de l'emploi et du bien-être en « digitalisant » notre économie, c'est tout la philosophie qui sous-tend l'agenda numérique que la précédente Commission européenne a adopté. La Belgique s'inscrit pleinement dans la démarche et s'est dotée d'un ministre de l'agenda digital : l'Open VLD Alexander De Croo. Il cumule cette compétence avec la responsabilité sur les entreprises publiques (Belgacom, bpost) et la coopération au développement. Il a présenté ce lundi en commission infrastructures de la Chambre les grandes lignes de sa politique.

**Entreprise, indépendant : l'adresse e-mail aura la même valeur légale qu'une adresse physique**

**Un réseau internet ultrarapide.** Alexander De Croo ne veut pas se contenter des objectifs fixés par l'agenda numérique européen, à savoir une vitesse de 30 Mbps pour tout le monde et 100 Mbps pour au moins 50 % de la

population d'ici 2020. « Cet objectif est quasiment déjà atteint. On doit mettre la barre plus haut et viser un gigabit par seconde

pour 50 % de la population d'ici 2020 ». Il veut rattraper le retard de la Belgique en matière de mobile en veillant au bon déploiement du réseau 4G. Pour encourager les opérateurs privés à investir, il est question de créer un cadre réglementaire plus favorable. « Les autorités ne peuvent pas être un frein », faisant clairement référence à la réglementation bruxelloise qui avait empêché pendant un temps le déploiement de la 4G dans la capitale. Il veut aussi faire baisser les prix des « packs » télécoms en augmentant la concurrence. Comment ? En facilitant le passage d'un opérateur à l'autre via la suppression des frais administratifs.

**L'e-gouvernement.** « L'administration doit donner l'exemple.

Dans, cinq

ans, le standard de communication sera digital. On maintiendra la possibilité pour les administrés de passer par le papier mais ce ne sera plus la norme ». Le principe du « only once » sera étendu. Cela signifie qu'une fois que vous avez transmis vos données, celles-ci doivent être réutilisées par les différentes administrations plutôt qu'être demandées à chaque fois. Une adaptation légale sera apportée afin que l'adresse e-mail fournie par les entreprises et les indépendants soit reconnue comme adresse officielle et ait la même valeur légale qu'une adresse physique. Les administrations devront rendre publique davantage de données afin de permettre le développement d'applications mobiles utiles aux citoyens.

**Sécurité numérique.** Impossible de bâtir un écosystème numé-

rique solide si la confiance est absente. La cybersécurité est donc une priorité.

Le centre de cy-

bersécurité créé par le précédent gouvernement sera rendu fonctionnel. Une cellule de gestion d'urgence en cas de situation de crise sur le réseau télécoms verra aussi le jour.

**« Les autorités ne peuvent pas être un frein au déploiement des réseaux »** ALEXANDER DE CROO

**E-commerce.** Alexander De Croo veut créer une plateforme similaire à celle qui existe pour l'industrie pharmaceutique permettant au gouvernement et aux acteurs du secteur de dialoguer en continu. Objectif ? Etre en mesure d'adapter les règles le plus vite possible afin de permettre à ce secteur d'innover. Il est question d'examiner la législation relative au travail de nuit afin de rendre compétitive avec les pays voisins la préparation nocturne des envois.

**Les entreprises publiques.** L'opposition n'a pas manqué de questionner le ministre sur ce passage de la déclaration gouvernementale où il est question de confier à la SFPI (où seront logées les participations dans les entreprises publiques) « une réflexion sur la gestion active des participations de l'Etat en fonction de la réduction de la dette ». L'Etat va-t-il vendre Belgacom, bpost ? « Aucune décision n'a été prise par le gouvernement, rétorque le ministre. Mais cette gestion sera basée sur le point de vue du consommateur, c'est-à-dire obtenir le meilleur service au meilleur prix, et non sur celui des autorités ». ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER